



Assemblée générale

Distr. LIMITÉE
23 février 1999

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Trente-sixième session
Vienne, 22-26 février 1999

Projet de rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa trente-sixième session

I. Introduction

1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa trente-sixième session à l'Office des Nations Unies à Vienne, du 22 au 26 février 1999 sous la présidence de M. Dietrich Rex (Allemagne).
2. Ont assisté à la session les représentants des États Membres suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Fédération de Russie, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Liban, Maroc, Mexique, Nigéria, Pays-Bas, Philippines, Pologne, **[Portugal]**, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Suède, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela et Viet Nam.
3. Y ont également assisté les représentants des institutions spécialisées et autres organisations du système des Nations Unies ci-après : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Union internationale des télécommunications (UIT) et Organisation météorologique mondiale (OMM).
4. Des représentants de l'Agence spatiale européenne (ESA), du Comité de la recherche spatiale (COSPAR), de l'Association européenne pour l'Année internationale de l'espace, de l'Académie internationale d'astronautique (IAA), de la Fédération internationale d'astronautique (FIA), de l'Organisation internationale des communications spatiales (INTERSPUTNIK), de l'Organisation internationale des télécommunications (INTELSAT), de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), de l'Union astronomique internationale, de l'Union internationale des télécommunications et de l'Université internationale de l'espace ont également assisté à la session.
5. La liste des représentants des États Membres, des institutions spécialisées et des autres organisations internationales ayant participé à la session est publiée sous la cote A/AC.105/C.1/INF.28.

6. Le 22 février 1999, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour suivant¹:
 1. Adoption de l'ordre du jour.
 2. Déclaration du Président.
 3. Participation du Sous-Comité aux préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) en qualité de Comité consultatif pour la Conférence.
 4. Débris spatiaux.
 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et coordination des activités spatiales des organismes des Nations Unies.

¹Au paragraphe 14 de sa résolution 53/45 du 3 décembre 1998, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique tendant à ce que, compte tenu du raccourcissement de la durée de la trente-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique et des préparatifs à effectuer en vue d'UNISPACE III, le Sous-Comité suspende à titre exceptionnel pour un an l'examen des points suivants, qu'il examinera à nouveau à sa trente-septième session en l'an 2000:

- a) Débat général.
- b) Télédétection par satellite, notamment les applications intéressant les pays en développement.
- c) Utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
- d) Systèmes de transport spatial et leurs incidences sur l'avenir des activités spatiales.
- e) Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques; utilisation et applications, notamment en matière de communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.
- f) Sciences de la vie, y compris la médecine spatiale.
- g) Progrès réalisés dans les activités spatiales nationales et internationales relatives à l'environnement terrestre, en particulier dans le Programme international concernant la géosphère et la biosphère (Changement planétaire).
- h) Exploration des planètes.
- i) Astronomie.
- j) Thème nécessitant une attention particulière du Sous-Comité scientifique et technique.

6. Questions diverses:
 - a) Calendrier des travaux de la trente-septième session du Sous-Comité scientifique et technique (2000);
 - b) Rapports divers.
7. Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

A. Séances et documentation

7. Le Sous-Comité a tenu [...] séances.
8. On trouvera à l'annexe I du présent rapport la liste des documents dont le Sous-Comité était saisi.
9. Après l'adoption de l'ordre du jour, le Président a présenté les travaux que le Sous-Comité devait entreprendre à sa trente-sixième session. Il a également passé en revue les activités menées par les États Membres dans le domaine de l'exploration spatiale et, en particulier, les progrès importants réalisés pendant l'année écoulée dans le cadre de la coopération internationale.
10. Lors des 515^e, 516^e et 517^e séances, le Président a informé le Sous-Comité que les représentants permanents de l'Azerbaïdjan, de la Bolivie, du Costa Rica, de la Finlande, du Pérou, de la Slovaquie et de la Tunisie ainsi que l'observateur permanent de la Ligue des États arabes avaient demandé à assister à la session. Conformément à la pratique établie, ces délégations ont été invitées à assister à la trente-sixième session du Sous-Comité et à y prendre la parole le cas échéant, sans préjudice de la suite qui serait donnée à d'autres demandes de cette nature et sans que cela implique une décision quelconque du Sous-Comité quant au statut de ces délégations, le Sous-Comité accédant à leurs demandes par courtoisie.
11. À la 515^e séance, le Directeur du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat a passé en revue le programme de travail du Bureau. À la 518^e séance, le Spécialiste des applications des techniques spatiales a donné un aperçu des activités entreprises et prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

B. Exposés techniques

12. Suite à la résolution 53/45 de l'Assemblée générale, M. F. Alby (France), M. P. Moskwa (Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux) et M. W. Flury (Agence spatiale européenne) ont présenté des communications sur la question complexe des débris spatiaux et les mesures actuellement prises aux niveaux national et international.

C. Recommandations du Sous-Comité scientifique et technique

13. Après avoir examiné les différents points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité, à sa [...] séance, a adopté son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, contenant les vues et recommandations exposées dans les paragraphes ci-après.

II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et coordination des activités spatiales dans le cadre du système des Nations Unies

14. Conformément au paragraphe 13 c) de la résolution 53/45 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point à titre prioritaire.

A. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

15. Le Sous-Comité était saisi du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/715). Ce rapport a été complété par une déclaration du Spécialiste. Le Sous-Comité a noté que les activités prévues pour 1998 avaient été menées à bien et s'est félicité du travail accompli par le Spécialiste à cet égard. En particulier, il a accueilli avec satisfaction l'organisation des conférences régionales préparatoires à UNISPACE III

16. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que, depuis la dernière session, des contributions supplémentaires pour 1998 et 1999 avaient été versées par divers États Membres et organisations, comme il en était rendu compte dans le rapport du Spécialiste (A/AC.105/715, par. 41 et 42).

17. Le Sous-Comité s'est à nouveau déclaré préoccupé par le montant limité des ressources financières disponibles pour exécuter le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et a appelé les États Membres à appuyer celui-ci par des contributions volontaires. Il a estimé que les ressources limitées du système des Nations Unies devraient être concentrées sur les activités revêtant le plus haut rang de priorité, et a noté que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales était le domaine prioritaire du Bureau des affaires spatiales.

1. Période 1998-1999

Conférences, stages de formation, ateliers et colloques des Nations Unies

18. Pour ce qui est des activités du Programme exécutées en 1998 et au début de 1999, le Sous-Comité a exprimé sa gratitude:

a) Au Gouvernement indien ainsi qu'à l'Agence spatiale européenne pour avoir coparrainé l'atelier sur les nouvelles tendances en matière de météorologie par satellite, accueilli par le Centre pour les sciences et les techniques spatiales en Asie et dans le Pacifique et l'Organisation indienne de recherche spatiale à Ahmedabad du 9 au 12 mars 1998;

b) À la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT) ainsi qu'à Spectrum Astro Inc., à la société Lockheed Martin Corporation et au Federal Laboratory Consortium, pour avoir coparrainé la deuxième Conférence des Nations Unies sur les retombées des techniques spatiales, accueillie par la SIPT à Tampa (États-Unis) du 30 mars au 3 avril 1998;

c) Au Gouvernement malaisien ainsi qu'à l'Agence spatiale européenne, pour avoir coparrainé la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique préparatoire à UNISPACE III, accueillie par la Division des sciences spatiales du Ministère de la science, de la technologie et de l'environnement à Kuala Lumpur du 18 au 22 mai 1998;

d) Au Gouvernement suédois, représenté par l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA), pour avoir coparrainé le huitième Stage international ONU/Suède de formation des enseignants en télédétection, accueilli par l'Université de Stockholm et la Swedish Space Corporation à Stockholm et à Kiruna (Suède) du 4 mai au 12 juin 1998;

e) Au Gouvernement autrichien ainsi qu'à la province de Styrie, à la ville de Graz et à l'Agence spatiale européenne pour avoir coparrainé le Colloque ONU/Agence spatiale européenne sur les intérêts économiques des applications techniques spatiales dans les pays en développement, organisé à Graz (Autriche) du 7 au 10 septembre 1998;

f) Au Gouvernement espagnol ainsi qu'à l'ESA pour avoir coparrainé le premier Atelier des Nations Unies sur les systèmes satellites d'aide/de recherche et de sauvetage d'urgence des navires en détresse accueilli par l'Institut national de technique aérospatiale (INTA) à Maspalomas (Grande Canarie) (Espagne) les 24 et 25 septembre 1998;

g) Au Gouvernement australien, à la FIA et au Centre national français d'études spatiales (CNES) pour avoir coparrainé l'Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur le développement de la communauté d'utilisateurs des techniques spatiales dans les pays en développement, accueilli à Melbourne, du 24 au 27 septembre 1998, par le Cooperative Research Centre of Satellite Systems;

h) Au Gouvernement chilien ainsi qu'à l'ESA pour avoir coparrainé la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire à UNISPACE III, accueillie par le Ministère des affaires étrangères, l'Université de Concepción et le gouvernement de la région de Biobio à Concepción (Chili) du 12 au 16 octobre 1998;

i) Au Gouvernement suédois pour avoir coparrainé l'Atelier sur l'évaluation de la série de cours internationaux ONU/Suède de formation des enseignants en télédétection, accueilli par l'Agence suédoise pour le développement international et l'Université de Stockholm et organisé à Gaborone (Botswana) du 18 au 21 octobre 1998;

j) Au Gouvernement marocain ainsi qu'à l'ESA pour avoir coparrainé la Conférence régionale pour l'Afrique et le Moyen-Orient préparatoire à UNISPACE III, accueillie par le Centre royal de télédétection spatiale et organisée à Rabat du 26 au 30 octobre 1998;

k) Le Gouvernement roumain ainsi qu'à l'ESA pour avoir coparrainé la Conférence régionale pour l'Europe orientale préparatoire à UNISPACE III, accueillie par l'Agence spatiale roumaine et organisée à Bucarest du 25 au 29 janvier 1999.

19. Le Sous-Comité a pris note du calendrier des ateliers, stages, colloques et conférences des Nations Unies prévus pour 1999, qui comprend les activités suivantes, comme indiqué dans le rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/715, annexe IV):

a) Atelier ONU/Agence spatiale européenne sur les sciences spatiales fondamentales, qui doit se tenir à Mafraq (Jordanie) du 13 au 17 mars 1999;

b) Atelier de l'Institut américain d'aéronautique et d'astronautique sur la coopération spatiale internationale pour la solution des problèmes mondiaux, qui doit se tenir aux Bermudes du 11 au 15 avril 1999;

- c) Atelier régional sur le rôle du Centre pour l'enseignement des sciences et des techniques spatiales pour les pays d'Afrique francophone dans le développement national et régional qui sera organisé à Rabat (Maroc) au deuxième ou au troisième trimestre de 1999;
- d) Atelier régional sur le rôle du Centre régional pour l'enseignement des sciences et des techniques spatiales pour les pays d'Afrique anglophone dans le développement national et régional qui sera organisé à Île-Ife (Nigéria) au deuxième ou au troisième trimestre de 1999;
- e) Neuvième cours international ONU/Suède pour la formation des enseignants en télédétection, qui se tiendra à Stockholm et à Kiruna (Suède) du 3 mai au 11 juin 1999;
- f) Conférence ONU/Agence spatiale européenne sur les applications des techniques spatiales pour la promotion d'une agriculture durable, qui doit se tenir à Beijing (Chine) du 14 au 17 septembre 1999;
- g) Colloque ONU/Agence spatiale européenne sur l'intérêt économique de l'utilisation des systèmes spatiaux pour la planification de l'utilisation des ressources, l'éducation et les infrastructures en matière de communication, organisé avec le Gouvernement autrichien, la province de Syrie, la ville de Graz et l'ESA, qui doit se tenir à Graz (Autriche) du 7 au 10 septembre 1999;
- h) Deuxième Atelier des Nations Unies sur le système de satellites d'aide/de recherche et de sauvetage d'urgence des navires en détresse qui doit se tenir à Maspalomas (Grande Canarie) (Espagne) en septembre 1999;
- i) Atelier ONU/Fédération internationale d'aéronautique sur l'espace considéré comme faisant partie intégrante du développement durable, coparrainé par l'ESA et la Commission européenne et organisé en coopération avec le Gouvernement néerlandais et l'Institut international de levés aérospatiaux et de science de la terre (ITC), qui doit se tenir à Amsterdam et à Enschede (Pays-Bas) du 30 septembre au 3 octobre 1999;
- j) Présentation des résultats d'UNISPACE III lors de la deuxième Conférence ministérielle pour l'Asie et le Pacifique sur les applications des techniques spatiales pour le développement durable, qui doit se tenir à New Delhi (Inde) du 2 au 8 décembre 1999;
- k) Troisième Conférence internationale des Nations Unies sur les retombées bénéfiques des technologies spatiales, qui doit se tenir au Japon du 27 au 29 mai 1999.

Bourses de longue durée pour une formation approfondie

20. Le Sous-Comité a remercié l'ESA d'avoir offert cinq bourses de formation dans différents domaines liés aux activités spatiales pour la période 1998-1999. La liste récapitulative des bourses offertes pour la période 1998-1999 ainsi que des pays dont les candidats ont bénéficié de ces bourses figure dans le rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/715, annexe II).

21. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la Chine avait offert au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales deux bourses de longue durée pour la période 1998-1999.

22. Le Sous-Comité a noté qu'il importait de développer les possibilités de formation approfondie dans tous les domaines des sciences et des techniques spatiales ainsi que dans le cadre de projets d'application en offrant des bourses de perfectionnement de longue durée, et a instamment prié les États Membres d'offrir de telles possibilités dans leurs établissements spécialisés.

Services consultatifs techniques

23. Le Sous-Comité a pris note des services consultatifs techniques assurés dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales à l'appui de projets régionaux dans ce domaine, comme indiqué dans le rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/715, par. 20 à 35):

a) Assistance en matière de développement comme en matière opérationnelle au Conseil Asie-Pacifique des communications par satellites;

b) Collaboration avec plusieurs pays d'Afrique pour l'exécution du projet COPINE afin de répondre à l'une des recommandations de la Conférence régionale des Nations Unies sur les techniques spatiales au service du développement durable en Afrique, tenue à Dakar du 25 au 29 octobre 1993, et concernant la nécessité de mettre d'urgence en place à un réseau efficace de télécommunications entre professionnels et scientifiques africains et européens aux niveaux national, continental et intercontinental;

c) Collaboration avec l'ESA et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat aux activités entreprises pour donner suite aux recommandations des stages sur les applications des données de télédétection par satellite à la gestion des ressources naturelles, des sources d'énergie renouvelables et de l'environnement, tenus à Frascati (Italie) en 1993, 1994, 1995 et 1997;

d) Collaboration avec l'ESA pour les activités de suivi de la série d'ateliers sur les sciences spatiales fondamentales;

e) Suivi de la série de cours internationaux ONU/Suède de formation d'enseignants en télédétection;

f) Contribution à la proposition du Comité des satellites d'observation de la Terre (CEOS) concernant la stratégie intégrée d'observation.

Promotion du développement de la coopération dans le domaine des sciences et des techniques spatiales

24. Le Sous-Comité a noté que l'Organisation des Nations Unies collaborait avec des organismes internationaux spatiaux en vue d'encourager l'échange de données d'expérience sur les activités spatiales. Le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales a ainsi coparrainé l'Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur le développement de la communauté des utilisateurs des techniques spatiales dans les pays en développement, organisé à Melbourne en septembre 1998 à l'occasion du quarante-neuvième Congrès de la Fédération internationale d'astronautique, auquel les participants à l'Atelier ont pris part.

25. Le Sous-Comité a noté que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales avait coparrainé la participation de scientifiques de pays en développement à la trente-deuxième Assemblée scientifique du Comité de la recherche spatiale, qui s'était tenue à Nagoya (Japon) du 12 au 19 juillet 1998.

26. Le Sous-Comité a noté que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales coparrainerait la participation de scientifiques de pays en développement à l'Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique consacré à l'espace en tant que partie intégrante du développement durable, qui sera organisé à Amsterdam et à Enschede du 30 septembre au 3 octobre 1999 à l'occasion du cinquantième Congrès de la Fédération internationale d'astronautique qui doit se tenir du 4 au 8 octobre 1999, et auquel prendront part les participants à l'Atelier.

2. An 2000

Conférences, stages de formation, ateliers et colloques des Nations Unies

27. Le Sous-Comité a recommandé l'approbation du programme de conférences, stages de formation, ateliers et colloques ci-après, proposé pour l'an 2000:

- a) Dixième Cours international ONU/Suède de formation d'enseignants à la télédétection;
- b) Atelier ONU/ESA/COSPAR sur les techniques d'analyse des données, qui doit se tenir en Inde;
- c) Colloque ONU/Autriche sur les technologies spatiales et le développement, qui doit se tenir à Graz (Autriche);
- d) Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur les techniques spatiales présentant un intérêt pour les pays en développement, qui doit se tenir à Rio de Janeiro.

28. Le Sous-Comité a également noté que d'autres activités seront organisées dans le cadre du Programme pour les applications des sciences et des techniques spatiales en fonction des recommandations adoptées par UNISPACE III.

B. Service international d'information spatiale

29. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Bureau des affaires spatiales avait poursuivi le développement de sa page d'accueil sur Internet (<http://www.un.or.at/OOSA/index.html>), qui permet d'accéder à la fois aux informations disponibles dans le système des Nations Unies et à des bases de données extérieures.

30. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction la publication du document intitulé *Seminars of the United Nations Programme on Space Applications: Selected Papers on Remote Sensing, Space Science and Information Technology* (A/AC.105/711).

C. Rapports

31. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports soumis par les États Membres et les organisations internationales pour donner suite aux recommandations formulées par le Groupe de travail plénier dans son rapport sur les travaux de sa onzième session.

D. Coordination des activités spatiales des organismes des Nations Unies et coopération interinstitutions

32. Le Sous-Comité a noté que l'Assemblée générale, au paragraphe 24 de sa résolution 53/45, avait encouragé tous les États Membres, les organismes des Nations Unies et autres organisations internationales qui mènent des activités spatiales à contribuer activement à la réalisation des objectifs d'UNISPACE III, et les avait encouragés à cet égard.

33. Le Sous-Comité a souligné une nouvelle fois la nécessité d'assurer en permanence des consultations et une coordination dans le domaine des activités spatiales entre les organismes des Nations Unies afin d'éviter des chevauchements d'activités. Il a noté que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales devait renforcer la coordination avec des activités régionales

telles que le Programme régional d'application des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

34. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la dix-neuvième Réunion interinstitutions sur les activités spatiales s'était tenue à l'Office des Nations Unies à Vienne du 2 au 3 juin 1998 et s'est félicité d'être saisi du rapport des délibérations de cette réunion (A/AC.105/701) ainsi que du rapport du Secrétaire général intitulé "Coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: programme de travail pour 1998, 1999 et les années suivantes" (A/AC.105/700).

35. Le Sous-Comité a noté que les sessions de la Réunion interinstitutions sur les activités spatiales continueraient d'être accueillies chaque année par le Bureau des affaires spatiales à l'Office des Nations Unies à Vienne avant les sessions du Sous-Comité scientifique et technique, sans préjudice d'une invitation par un organisme qui souhaiterait accueillir la session à son siège. Il a par ailleurs noté que la vingtième session était prévue du 2 au 4 février 2000 et qu'elle traiterait, entre autres, de la coordination des activités en rapport avec le Plan d'action adopté lors de la Conférence UNISPACE III.

E. Coopération régionale et interrégionale

36. Le Sous-Comité s'est félicité des efforts constants déployés dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, conformément à la résolution 45/72 de l'Assemblée générale, pour conduire les actions entreprises sur le plan international en vue d'établir des centres régionaux pour l'enseignement des sciences et des techniques spatiales dans des établissements d'enseignement nationaux ou régionaux existants dans les pays en développement. Il a noté par ailleurs qu'une fois établi, chaque centre pourrait se développer et s'intégrer à un réseau qui pourrait traiter d'éléments précis dans les institutions compétentes pour les techniques spatiales de chaque région.

37. Le Sous-Comité a rappelé que l'Assemblée générale, dans sa résolution 50/27, avait approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que ces centres soient mis en place dans les meilleurs délais sur la base de l'affiliation à l'Organisation des Nations Unies, affiliation qui leur donnerait la notoriété indispensable et les rendrait mieux à même d'attirer les donateurs ainsi que d'établir des relations scientifiques avec des institutions nationales et internationales travaillant dans le domaine spatial.

38. Le Sous-Comité a rappelé que l'Assemblée générale, dans sa résolution 53/45, avait noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 30 de sa résolution 50/27, le Centre pour l'enseignement des sciences et des techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique avait poursuivi son programme de formation en 1998 et que d'importants progrès avaient été réalisés en ce qui concernait la création de tels centres dans les autres régions.

39. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le septième stage de formation d'une durée de 9 mois organisé par le Centre pour l'enseignement des sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique se déroulerait du 1^{er} juillet 1999 au 31 mars 2000 au Centre des applications spatiales d'Ahmedabad (Inde) et qu'il serait consacré aux communications par satellite.

40. Le Sous-Comité a recommandé que les États Membres concernés d'Asie et du Pacifique poursuivent leurs consultations, avec l'aide du Bureau des affaires spatiales, afin d'atténuer leurs divergences de points de vues quant à la question de la transformation en un réseau du Centre régional pour l'enseignement des sciences et des techniques spatiales.

41. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Centre régional africain pour l'enseignement des sciences et des techniques spatiales pour les pays d'Afrique francophone avait été inauguré le 24 octobre 1998 au Maroc et que son premier programme sera un séminaire d'une durée de deux à trois jours auquel participeront la plupart des représentants administratifs et scientifiques de haut rang de chacun des pays

participants. Il s'est également félicité de l'inauguration, le 24 novembre 1999, au Nigéria, du Centre régional africain pour l'enseignement des sciences et techniques spatiales pour les pays d'Afrique anglophone et du fait qu'un rapport sur les activités proposées, conçues pour commencer en mars 1999, ainsi que sur d'autres questions concernant le Centre, sera examiné lors de la reprise de la session du Conseil d'administration en 1999.

42. Le Sous-Comité s'est félicité du fait que le Centre régional pour l'enseignement des sciences et des techniques spatiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes, dont les locaux seront installés à la fois au Brésil et au Mexique, devrait être officiellement inauguré en 1999 et qu'en prévision de l'ouverture du campus au Brésil, l'Institut national brésilien de la recherche spatiale (INPE) avait entrepris un certain nombre d'activités à l'intention des États de la région, comme indiqué dans le rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/715, par. 12).

43. Le Sous-Comité a noté que des missions avaient été envoyées en Jordanie et en République arabe syrienne du 24 juin au 1^{er} juillet 1998 afin d'évaluer la possibilité de créer un centre régional pour l'enseignement des sciences et des techniques spatiales pour l'Asie occidentale, et que leurs rapports étaient actuellement en cours de mise au point définitive en consultation avec les gouvernements des deux pays en vue de choisir un pays hôte pour le centre.

44. Le Sous-Comité a noté que des missions s'étaient rendues en Bulgarie, en Grèce, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie, en Slovaquie et en Turquie du 24 novembre au 7 décembre 1998 pour réaliser une étude technique et établir un rapport susceptible d'être utilisé afin de déterminer un cadre pour l'exploitation d'un réseau d'institutions d'enseignement et de recherche dans le domaine des sciences et techniques spatiales pour les pays de l'est et du sud-est de l'Europe. Il a également noté que le Comité directeur du réseau s'était réuni lors de la session afin de poursuivre l'étude des procédures de fonctionnement du réseau.

45. Le Sous-Comité a noté que le projet COPINE offrirait un excellent moyen pour l'échange des informations nécessaires afin d'encourager le progrès en matière de soins de santé, d'agriculture, d'éducation, de science et de technologie ainsi que pour la gestion et l'étude des ressources naturelles et de l'environnement en Afrique. Il a estimé qu'une telle coopération aurait des retombées à long terme pour les pays d'Afrique participant et contribuerait au développement économique de la région. Il a également noté que lors de sa réunion tenue à Londres le 27 avril 1998, le Conseil d'administration provisoire de COPINE avait formulé des conclusions et des recommandations concernant l'avenir du projet (A/AC.105/715, par. 21) et que le Bureau des affaires spatiales poursuivait les consultations avec un certain nombre de pays intéressés en vue de la mise en œuvre du projet.

46. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que les conférences régionales préparatoires à UNISPACE III mentionnées aux paragraphes [...] ci-dessus avaient contribué à encourager la coopération régionale et interrégionale.

47. Le Sous-Comité a insisté sur l'importance de la coopération régionale et internationale pour que tous les pays puissent profiter des retombées des techniques spatiales en s'engageant dans des activités telles que la réalisation en commun de charges utiles ou la diffusion d'informations sur les retombées des techniques spatiales, en assurant la compatibilité des systèmes spatiaux et en offrant des capacités de lancement pour un coût raisonnable.